Sous le soleil d'Aniane

« La parole est libre, j'espère que vous allez vous en servir, et surtout l'imagination est libre »

(Entretiens filmés)

Michel Basdevant

En 770, Benoit, le réformateur de la règle bénédictine et futur saint, fonde un monastère qui allait donner naissance à une petite ville, Aniane, située à une trentaine de kilomètres de Montpellier.

A la révolution, l'abbaye et ses domaines deviennent bien nationaux.

Au début du 19ième siècle, François Farel y installe une filature de coton. La concurrence l'amène à la faillite en 1843. Il loue alors son bien à l'administration qui y ouvre une Maison centrale de détention. L'état en devient propriétaire 11 ans plus tard. Le mur d'enceinte est élevé de 5 à 7 mètres. Des ateliers sont construits. Prévue pour 500 prisonniers, 750 détenus y sont emprisonnés en 1854, année où l'épidémie de choléra fit 218 morts parmi la population carcérale.

Devant l'échec économique de la production de la Centrale (espadrilles, boutons, cardage de soie, etc…), la prison est désaffectée en 1885.

En cette fin du 19ième siècle, l'administration pénitentiaire se heurte aux conséquences de la loi de 1850. La solution des colonies agricoles montre ses limites. Les colons issus des zones urbaines n'ont qu'une idée : fuguer et regagner les villes. Et ceux qui, peines accomplies, rentrent chez eux n'ont aucune formation dans un monde qui s'industrialise. La Maison centrale d'Aniane étant fermée, on y crée par conséquent une colonie industrielle. Cette nouvelle prison, sans aucun projet d'éducation, change de nom et rajeunit sa population provenant de toutes les grandes villes mais aussi d'autres établissement : Mettray, Lamotte-Beuvron, Belle-Ile-en-Mer, Saint-Hilaire. Par mesures disciplinaires, certains colons, après Aniane, partaient pour la colonie correctionnelle d'Eysses, près de Villeneuve-sur-Lot.

Dès 1894, de cette poudrière attisée par le froid mistral et les canicules sèches, tels des volcans, exploseront plusieurs mutineries, révoltes qui en apparence ne s'apaiseront que par l'utilisation d'un quartier cellulaire construit en 1917.

Pain sec, cheveux tondus, grades accordés aux colons méritants, rythment la fabrication de gamelles, tinettes, cuvettes, lessiveuses. Rien ne vient troubler le quotidien dortoir-réfectoire-atelier, alourdit par l'inertie et l'angoisse du personnel de surveillance embauché sans formation.

Mais la « marmite de Satan », comme la colonie d'Aniane est nommée dans les campagnes de presse contre les bagnes d'enfants, explose.

Ce 27 août 1937, la chaleur est torride. Un tiers des colons est privé de pitance au retour du dur labeur, protestations, menaces, séances de pelote[1] au pas cadencé. Les gardiens réussissent à faire rentrer les colons dans les dortoirs. Deux garçons défoncent la porte de leur « cage à poule[2] ». L'émeute s'installe, s'étale. Les gaffes[3] s'enfuient. Tout est cassé. Les

[1] Faire marcher plus ou moins vite en rond les colons.
[2] Dortoir.
[3] Gardiens.

ateliers brûlent. Des enfants et d'autres plus grands escaladent le mur d'enceinte. De l'autre côté, la population est là. Elle attend avec des armes. La nuit s'étire. Les gardes mobiles interviennent. Au petit matin blême, un calme ambigu s'étend sur la colonie qui saigne, faussement tranquille. La nuit revient. Les haines, les violences, les flammes se rallument, seul le crucifix de la chapelle sera, paraît-il, miraculeusement épargné.
Ni cette sanglante révolte, ni le rapport d'inspection demandé par le Garde des Sceaux à l'inspecteur Roumajon, dont voici des extraits, n'accéléreront une réforme, pourtant déjà dans l'air du temps.

« L'aspect de la Maison d'éducation surveillée d'Aniane est beaucoup plus sévère que celui de la maison de correction de Lamotte-Beuvron, alors que celle-ci, ancien rendez-vous de chasse, est ouverte sur les espaces libres de centaines d'hectares, la maison d'Aniane occupe les locaux d'un ancien monastère, et reste enclose par un mur de ronde. Bien que ma visite est eu lieu par soleil clair, la plus part des cellules et dortoirs restaient obscurs, au point qu'il était difficile d'en apercevoir le fond. J'ajoute qu'elles sont infectées par des punaises ainsi que par des rats que j'ai vu circuler. Si bien que certains pupilles préfèrent séjourner dans le quartier cellulaire plus propre, où ils peuvent dormir plus tranquillement. Par ailleurs les lavabos sont insuffisants, les pupilles ne disposent donc que des douches actuellement détruites, pour assurer leur propreté. La cuisine est confiée à des pupilles qui apportent certainement plus de bonne volonté que de science culinaire à sa confection. Elle était cependant satisfaisante en qualité le jour de ma visite. Mais j'estime, que les pupilles dont l'âge varie entre 14 et 20 ans, sont insuffisamment nourris. D'autre part le pain fabriqué dans l'établissement laisse à désirer. Par ailleurs il me paraît regrettable que la nourriture constitue un élément du système disciplinaire. Les bons élèves et certains pupilles chargés des services spéciaux, reçoivent des suppléments. *Il est évidemment nécessaire d'encourager chez les pupilles une conduite convenable. Je ne crois pas que le fait de donner une nourriture insuffisante aux uns, des suppléments aux autres puisse exercer une action vraiment moralisatrice. Il me paraît par contre susceptible d'entraîner des incidents. Je regrette très vivement que le désir de sélectionner les pupilles, tel qu'il avait été exprimé au début de l'année dernière, n'est pas été suivi d'exécution. J'aurai trouvé cote à cote, à Aniane, des pupilles notoirement déficients, relevant d'avantage des services médicaux que des Maisons d'éducation surveillée. D'autres qui avaient mérités une condamnation pénale et qui ne peuvent être bien amendés que très difficilement. Il est certain que cette promiscuité constitue une gêne considérable pour la réforme entreprise. Seul un dépistage médical bien organisé, ainsi qu'une surveillance constante exercée par des éducateurs spécialement préparés à leur tâche, pourrait en atténuer les effets. Sélection préalable, orientation professionnelle, formation spéciale des éducateurs, me paraissent constituer les éléments très efficaces, très favorables et indispensables pour assurer le succès de la réforme souhaitée ».*

L'ordonnance du 2 février 1945 aura pour conséquence sur ce site, de rebaptiser une nouvelle fois Aniane. De Maison d'éducation surveillée depuis 1927, elle deviendra Ipes (*Institution* publique d'éducation surveillée). Comme le souligne justement Henri Gaillac, il faudra attendre 1950 et la réorganisation de l'établissement pour passer du système disciplinaire au régime éducatif.

Monsieur Jaoul :

Oh ! Bien à ce moment là[4], on était avec eux, on travaillait avec eux au service général, ou à la buanderie, des choses comme ça voyez. D'autres étaient à la cuisine comme surveillant. Moi je faisais pas mal de service général avec les garçons on les prenait tous les jours dans les ateliers pour le grand nettoyage et tout ça, et puis après ça roulait tout le temps comme ça. Des fois j'allais faire une période à l'isolement aussi, parce que l'isolement était en haut. Suivant l'âge il y avait premier deuxième ou troisième groupe, les plus petits ensembles, et les plus grands.

Donc à Aniane il n'existe pas de système progressif comme il existe ailleurs ?

Monsieur Jaoul :
Nous avons été environ, huit, qui avons été reclassé éducateur-adjoint, pour aider les… ceux qui étaient bacheliers ou n'importe, pour les former ces éducateurs qui débutaient. Alors nous, on se mettait un par groupe pour former pour leur dire comme ci comme ça. Moi j'ai commencé… au groupe d'observation, alors le groupe d'observation c'était les élèves les plus… vous savez… bagarreurs, oui bagarreurs. Alors nous on avait un groupe d'observation, et ça a duré quelques années et puis après alors j'étais en… cinquante… cinquante cinquante et un, le groupe d'accueil. Tous ceux qui arrivaient venaient au groupe d'accueil. Nous étions éducateurs et nous avions des groupes de trente. Dans les groupes il y avait des meneurs, ces meneurs si vous les laissiez faire, ça allait devenir un mouvement, alors, monsieur le Directeur monsieur Cambus… allez, il les montait, montez « là-haut »[5], et quand ils étaient là-haut, ils y restaient un mois une supposition…allez tu redescends… tu recommences tu remontais là-haut. Ils avaient tous les jours une promenade, une heure de promenade le matin, une heure de promenade l'après-midi. Il y avait cinq courettes.

L'établissement d'Aniane fut le seul à garder son caractère correctif. Jusqu'en 1951 il peut recevoir des mineurs condamnés de l'article 67.

Les jeunes de l'article 67 ne rencontraient jamais les autres, ils étaient tout à fait à part ?

Monsieur Jaoul :
Ils étaient à part, et quand nous allions le dimanche matin à la messe à la chapelle, alors nous les groupes nous rentrions les premiers en bas, et eux arrivaient, et ils montaient en haut, en haut, et puis quand la messe était finie c'étaient eux qui partaient les premiers.

Madame Jaoul :
Il n'y avait pas de contact.

Monsieur Jaoul :
Et puis alors après il y a eu une amélioration, il se faisait du théâtre, et alors là il y en avait de l'article 67 qui ont fait du théâtre.
Robert Sijas :
C'était des jeunes gens[6] qui pouvaient être maintenus dans les murs jusqu'à 25 ans, qui était composé d'une partie de meurtriers disons, qui étaient condamnés à de longues peines de 15-

[4] Moniteur à Aniane en 1943.
[5] Quartier cellulaire détruit en 1956.
[6] Educateur de 1946 à 1948.

20 ans et qui accomplissaient de longues années dans l'institution, et une autre partie étaient composée de jeunes politiques puisqu'on sortait de la guerre.

Robert Vigié :
Les garçons sortaient tous les dimanches[7], ils sortaient, en groupe, avec les gardiens, parce que c'étaient des gardiens en tenue, et ils allaient se promener en campagne, euh au pas, avec évidemment, un gros béret sur la tête, et la majeur partie, disons s'ils n'avaient pas de béret avaient le crâne rasé quand même. Il leur était interdit de fumer. Ce que je vois[8] encore quand j'étais tout gamin, ils profitaient quelquefois s'il y avait un mégot par terre, de le ramasser, pour le fumer après.

Robert Sijas :
Quand on rentre à l'Ipes d'Aniane en 1946 en décembre exactement, qu'on franchit la grille d'entrée, la première le premier bâtiment que l'on voit, c'est une énorme bâtisse qui est exactement une maison d'arrêt dans le cadre de l'Ipes. Une vraie maison d'arrêt, avec le rez-de-chaussée et le premier étage composés de cellules exactement comme on le voit dans les maisons de détention, avec des coursives. Quelque chose qui m'avait fortement impressionné…
Je dois dire que… pour relier un peu les choses et notament à ce qu'a dit Robert Vigié tout à l'heure, je ne suis pas anianais mais, j'ai habité Aniane pendant deux trois ans lorsque j'étais tout tout jeune, et le souvenir que j'avais de l'établissement, c'était quelque chose de très dur de très fort, de jeunes de détenus à tête rasée, des mauvais sujets, des colons. J'étais parti d'Aniane avec ce souvenir, et lorsque, en 46 j'ai annoncé à mes parents que j'allais rentrer à Aniane comme éducateur, je revois encore leurs têtes stupéfaites, ils ne comprenaient pas que je puisse aller vivre et travailler dans un tel milieu.
C'est vrai qu'en 46, malgré la réforme de 45 qui crée l'Education surveillée et qui intègre Aniane dans ce système, l'empreinte carcérale demeure - et va demeurer - pendant longtemps, c'est la maison d'arrêt, c'est l'isolement, c'est des grilles aux fenêtres, des barreaux, c'est par exemple au réfectoire, des salles réservées à chaque groupe, mais chaque fois qu'un groupe rentre et remplit la salle, on fait coulisser des portes qui sont des portes blindées et qui permettent de séparer chaque groupe - j'espère que vous vous en souvenez -, c'est des images comme ça qui me restent. Les jeunes qui sont désignés par le numéro de matricule, mais c'était aussi le système des chambrettes, chambrettes grillagées, de véritables fosses à ours si vous voulez, où l'ouverture se faisait mécaniquement à l'aide d'un balancier, ouverture et fermeture, c'était carrément la détention. A l'époque on avait un service journalier divisé en trois temps.

Rémy Champetier :
En trois fois[9], on commençait le matin de six heures et demi jusqu'à neuf heures. On les reprenait, ensuite à midi jusqu'à deux heures et demi, parce qu'on avait une petite réunion en général, et puis de six heures à neuf heures le soir.

Les jeunes restaient combien de temps ?

Rémy Champetier :

---

[7] Instructeur technique puis Ptep (professeur technique d'enseignement professionnel) de 1946 à 1985.
[8] Souvenirs d'avant 1937.
[9] Educateur à Aniane de 1944 à 1977.

Alors là, au début, on disait ils sont confiés jusqu'à « la vingt et une », je crois que c'était le terme, en principe jusqu'à leur majorité, et puis tout doucement, ils sont partis avec leur classe d'âge au régiment… Il y en a certains qu'on a envoyé au bataillon d'Afrique, c'était pas très bien. Et puis ensuite tout doucement ils sont restés deux ans. Ils faisaient une formation scolaire, il y avait eu une entente avec le ministère de je sais pas quoi, parce qu'en principe un apprentissage se faisait sur trois ans, alors on considérait que, ici, ils restaient beaucoup plus longtemps que dans l'Education nationale et on avait toléré que cette formation se fasse en deux ans.
Alors là je crois qu'on a fait du bon travail parce qu'on avait le même groupe les mêmes gars pendant deux ans.

Robert Vigié :
Il y avait un groupe de sept ou huit, au maximum dix arrivants, on les prenait dans un atelier et on faisait une période de préapprentissage. Alors l'éventail des ateliers c'était mécanique générale, chaudronnerie, peinture, maçonnerie, menuiserie et cordonnerie, et ces garçons passaient, faisaient un stage de deux semaines dans chaque atelier, lorsque les garçons avaient tournés dans tous les ateliers, il y avait d'abord, on leur demandait leurs desiderata, et ensuite nous faisions une réunion, nous avions des psychotechniciens qui venaient, de Montpellier, pour les placer dans tel ou tel atelier. Ca ne veut pas dire, qu'ils devaient y rester, pendant tout l'apprentissage. Si ils ne réussissaient pas, c'était à nous, les enseignants de voir, et d'essayer de le mettre dans un autre atelier.

Robert Sijas :
Il faut préciser que ces jeunes étaient en partie, à peu près systématiquement, placés à leur arrivée dans un groupe spécial, qui était le groupe d'accueil, où je travaillais, qui était un groupe totalement séparé lui aussi de l'ensemble de l'institution, qui avait sa salle à manger ses dortoirs, ses salles de jeux, qui n'avait de contacts qu'à travers des activités scolaires et professionnelles. Mais dans ce groupe d'accueil qui était en réalité un groupe d'observation, les jeunes restaient trois mois systématiquement, faisaient l'objet d'un rapport d'observation sur les quels nous donnions mes collègues et moi des indications sur des possibilités pédagogiques et une orientation à donner.

Victor Ventré :
Quand je[10] suis arrivé ils ont dit « Mais vous savez c'est gentil ce qu'il fait mais il va se casser la gueule. »

Vidéo animation Languedoc :
Ils sont venus, les habitants[11] ?

Victor Ventré :
Non mais attends non mais, l'esprit d'abord.

Vidéo animation Languedoc :
D'accord.

---

[10] Victor Ventré est directeur d'Aniane de 1957 à 1977, après avoir été directeur de St-Hilaire de 1948 à 1957, institution où il avait été moniteur éducateur en 1938. A son arrivée à Aniane il fit détruire le quartier cellulaire et organisa une journée porte ouverte.
[11] Séquence réalisée en 1992 par Vidéo animation Languedoc.

Victor Ventré :
Bon. Alors pour pas qu'il y est de doute dans leur esprit, j'ai mis j'ai les « portes ouvertes » pendant une semaine tous les gens d'Aniane, n'importe qui, pouvaient circuler où ils voulaient. Absolument où ils voulaient.

Vidéo animation Languedoc :
Vous aviez fait passer des informations dans le journal ?

Victor Ventré :
Non non non. Non. Moi, ce qui m'intéressait c'était le village.

Vidéo animation Languedoc :
Oui.

Victor Ventré :
Le restant je m'en foutais. Vous comprenez. Moi ce qui m'intéressait c'était, relier le village avec l'école, parce qu'il y avait, y avait divorce, c'était c'était la gène, comprenez, il fallait relier les deux. Parce que j'avais besoin du village, étant donné que mes élèves allaient sortir, et allaient se trouver en contact avec le village, il fallait qu'il y ait quand même il fallait que ces gens là à l'extérieur, se rendent compte que que les types c'étaient pas absolument des voyous et cætera et cætera, et que toutes façons je ne supporterai pas certaines certaines choses. Je me souviens, par exemple je vous donne un exemple, euh dans les premiers temps que j'étais là un jour, donc c'était vers le mois d'octobre, novembre euh, y a, y a un gamin qui avait, qui avait volé, des pommes, un jour de sortie il avait fauché des pommes, je sais pas dans un verger quelconque. Bon. J'avais eu la plainte de, la plainte du type. Bon, naturellement j'ai appelé le garçon, je lui dis « Ca les pommes ça se fait pas. Tu sors mais tu dois pas voler. Ca appartient à la population, ça appartient là, moi je ne veux pas d'histoire avec les gens du village. » A tel point que normalement les gens du village savaient, savaient que toute infraction dans le village, n'est ce pas, serait automatiquement payée. Si on volait un vélo dans le village, si on volait une voiture dans le village, normalement moi je payais l'assurance. Donc les gens du village, je leur avais dit et ils le savaient, que toutes infractions qui se seraient fait là je me substituais plus ou moins à la compagnie d'assurances pour dédommager le type. Bon. Donc je reviens à mon type de pommes. Je lui dis « Ca ne se fait pas, que tu voles des pommes ailleurs je m'en fous mais dans le village il n'y a rien à faire moi je prends les crosses pour moi.» J'ai dit au type « Ca va pas, ça va pas comme ça, alors tu vas faire une chose », je suis sorti avec lui dans les rues du village, et, je l'ai promené dans le village, avec moi, en disant aux gens que je rencontrais il y avait des petits groupes d'hommes « C'est lui qui a volé les pommes, ah ! Je suis pas d'accord » hein bon comme ça. Bon, le gars il était pas trop content mais la population, je voulais montrer à la population que j'étais solidaire d'eux, n'est ce pas, et que je ne favorisais pas ce machin là. Et je souviens à un moment où on rencontre une dame qui avait qui avait une brouette avec du linge, j'ai dit « Tu vas pas laisser tu vas pas laisser cette dame avec le linge », la dame s'est mise à côté, mon gars il a pris la brouette il a traîné la brouette jusque chez elle. Tout ça c'était vis à vis du village je voulais que vis à vis du village donner l'impression que je m'associais à eux, et de même que mes élèves participaient à toutes les fêtes du village, bon, ils allaient ils allaient habillés, ils allaient au 11 novembre, au 14 juillet, ils allaient à toutes les fêtes enfin et cætera. Bon, ils savaient que normalement on était présents, et quand il y avait des manifestations de prix ou n'importe quoi, on invitait les gens du village, on invitait les gens à venir n'est ce pas, bon, donc toujours pareil pour essayer que les gens soient très proches les uns des autres.

Ce que j'ai voulu c'est introduire si vous voulez, davantage d'éducation davantage d'études de personnalités, davantage de travail de travail sur l'individu, bon, et naturellement permettre aussi à ces élèves de de sortir de s'épanouir, d'avoir de ne pas rester jusqu'à la limite qui était prévue.
Tous les samedis matin je voulais me rendre compte, dans quel état était, le matériel, les élèves, donc j'inspectais les chambres la propreté, la tenue des garçons, la propreté de leur chambrette ou n'importe quoi, bon, donc je savais que le samedi à midi tout était propre, bon, d'abord parce que les gens s'y étaient préparés et que c'était fait, et puis à la rigueur si il y avait des choses à faire on était à même de les faire, bon, donc, euh ça avait quand même le gros avantage c'est que donc, je reviens à ça comprenez vous, moi mon idée quand j'arrivais dans le groupe, c'était de dire ceci voilà « C'est très bien tout le monde a gagné, s'il y a une erreur moi je veux pas le savoir tout le monde a perdu ». Autrement dit je rendais le groupe responsable, même d'un individu qui lui, n'avait pas mis sa chambre propre. Bon, je me refusais absolument en partant du principe en disant « Vous êtes solidaires vous êtes un groupe, bon, vous savez que votre copain il est, il est moins habile ou il est plus lent ou il est moins propre à vous de vous débrouiller, de faire en sorte que… ». Moi ce que je veux c'est tout le monde ou personne. Donc j'obligeais j'obligeais par ce moyen si vous voulez, une espèce de coopération entre eux, de façon à aider le plus faible, parce qu'ils étaient tous responsables. Et évidemment j'attachais à ce résultat un certain prix, je ne me souviens plus de ce qu'on donnait à l'époque enfin il y avait un petit avantage qui était accordé, enfin, bon, ce qui faisait justement… pour essayer de resserrer le groupe, bon, le plus possible, bon et toujours pareil, n'est ce pas, parce que j'avais appris, n'est ce pas, que l'influence du groupe sur l'individu est plus forte que votre influence sur l'individu, surtout quand vous êtes en position de maître. Et naturellement, que l'individu sache qu'il nuirait aux autres. Donc, si vous voulez l'action sur l'individu, c'était l'obliger non plus à faire acte personnel en disant « je me fous… », « Non tu n'as pas à te foutre des autres, tu es responsable, les autres trinquent si toi tu n'es pas dans le jeu ».
Le dimanche les élèves sortaient de une heure de l'après-midi à sept heures du soir. Bon, ils sortaient en ville, bon. Je leur avais fait donner, à l'époque on on il y avait des costumes civils que j'avais fait venir de chez Sigrand, enfin ils choisissaient un costume, enfin bref, moi je m'en foutais qu'ils achètent un costume rouge bleu ou vert, l'essentiel ce que je voulais c'est qu'ils aient un costume une cravate un truc de façon à sortir en ville, bien. Alors, le problème était donc celui-ci : Bon, les élèves sortaient à une heure de l'après-midi après le repas, là pas de problème. L'heure de la rentrée. A quelle heure on rentre ? Alors moi je réunissais, parce que j'avais j'avais en somme un conseil, j'avais dans chaque groupe, ils élisaient deux garçons qui étaient leurs délégués, et moi une fois par semaine je réunissais les délégués de groupes, n'est ce pas, et c'est avec eux que je discutais de leurs problèmes, pas ?

Vidéo animation Languedoc :
Il y avait combien de groupes, combien de délégués ?

Victor Ventré :
Huit, ça faisait quinze ou seize personnes on se réunissait, et puis moi je les écoutais, bon, je racontais ma salade, bon, et puis j'écoutais leur affaires bon, et en leur disant « Maintenant vous êtes responsables vous allez expliquer ça aux copains » parce que là encore, même problème, eux ils expliqueraient mieux que moi j'aurais pu l'expliquer. Bon, je n'avais pas les mêmes paroles ni même les intérêts ni la même façon de parler, bon ni les mêmes persuasions, bon, donc je reviens à mon problème de sortie. J'avais réuni tous mes délégués et j'avais dit « Voilà, messieurs bon c'est très bien on part à une heure de l'après-midi à quelle heure on rentre ? Moi je veux bien, l'heure que vous voudrez, mais, cependant, j'ai mon

cuisinier, mon cuisinier il a une famille, il a du travail, hein ! Il ne peut pas travailler jusqu'à dix heures du soir, donc mon cuisinier il faut qu'à huit heures du soir il soit parti. Bon, si le cuisinier part à huit heures, il faut que vous ayez le temps de manger, donc, il faut qu'à sept heures et demi vous soyez rentrés, maintenant je m'en fous vous rentrez à sept heures six heures et demi l'heure que vous voudrez, bon, mais je vous averti, quand vous aurez fixé l'heure, c'est vous qui fixez l'heure c'est pas moi, bon, alors bon mettons, mettons on rentre à sept heures, bravo ! Sept heures, nous sommes d'accord, bon maintenant, celui qui arrive à sept heures cinq, qu'est ce que je fais ? « Ah monsieur cinq minutes… » « Très bien ! A dix qu'est ce que je fais ? » « Ah bé là quand même il faut faire quelque chose » « Quoi ? » « On supprime une sortie » « On supprime une sortie » « Ou on retarde la sortie la prochaine fois il partira une heure plus tard ? » « D'accord » Bon voyez, « C'est vous qui, c'est pas moi, moi j'exécute ». Et je me mettais à l'entrée avec ma montre, avec mes représentants des délégués en disant « Voilà, vous rentrez, ah ! Tu es en retard, je regrette, j'y peux rien, c'est pas moi qui est fait la règle, la règle est pas bonne vous la changerez, c'pas moi ».
Quand je suis arrivé, il y avait un ou deux élèves qui étaient morts et qui étaient enterrés dans le village n'est ce pas, alors j'avais fait arranger la tombe et tout, et naturellement tous les élèves allaient défiler le 1er novembre à la tombe de leurs camarades, bon, tout toujours monter cette solidarité en disant « Voilà ils étaient là ils étaient comme vous, il est mort là il a droit à un respect il n'a pas de famille il n'a rien du tout ». Bon, j'ai eu après le malheur évidemment au cours au cours de mon, de de de ma présence d'avoir trois morts. J'ai eu trois garçons qui avait fauché une voiture à Gignac, ils se sont cassés la gueule, bon, je leur ai fait des cérémonies somptuaires, absolument somptuaires, pas… ça ! Le cercueil porté par un portés par les élèves, en file indienne, le le grand… en partant d'un principe, en disant, bon ils ont fait ils ont volé une voiture ils se sont, peu importe moi c'est trois jeunes de chez vous trois copains, pas de problème, bon, donc, et on leur a on leur a fait des on leur a fait des des des stèles très bien là un truc, et on en avait trois en plus qu'on allait voir, qu'on allait voir comme ça, bon. Là aussi, c'était aussi cette solidarité du groupe n'est ce pas, on est un groupe, on est là, on étudie, et en même temps on rend services aux autres, on fait des des on fait n'importe quoi, si il y avait un travail à faire à l'extérieur ou n'importe quoi on allait. Par exemple quand je suis arrivé peu de temps après il y avait de grands incendies à Ganges, à Ganges, les incendies pardon des inondations, des inondations à Ganges, bon j'ai envoyé mes équipes, tous les jours j'avais une équipe de types qui partaient à Ganges, pour aller déblayer les maisons n'importe quoi, bon là encore l'idée de solidarité l'idée de travail de groupe hein, le contact avec la misère des gens.

Guy Molina :
J'ai dans ce qu'on appelle[12] les souvenirs précoces, tu sais ceux qui rebondissent, la certitude d'avoir assisté à la nuit, à une partie de la nuit de l'incendie de 37, donc j'avais deux ans, et là j'ai un vague souvenir de ces flammes, et puis ces gens qui étaient sur la place et cætera, je veux pas entrer dans des détails que j'ai appris par la suite ça ne serait peut-être pas honnête.

Monsieur Jaoul :
Et alors là… vous savez que…

Madame Jaoul :

[12] Directeur de l'Ises de 1984 à 1994.

C'était impressionnant hein, je m'en rappelle comme si c'était hier moi, ah oui ! On est monté là, puisqu'on habite vers Notre dame de Pigagnaise là-haut, vers le Louvret, on est monté au Joubarel, on voyait les flammes et ils descendaient le long des murs comme des lézards, ils glissaient.

Monsieur Jaoul :
Oui oui oui oui.

Marcel Jaoul :
Je pense[13] que les gens ont beaucoup fabulé. Alors c'est vrai que c'était certainement dur, mais je crois qu'il faut rattacher cette dureté à chaque époque.

Guy Molina :
Après jusqu'à l'âge de… de huit ans, c'est à dire jusqu'en 43… je n'ai pratiquement aucun souvenir parce que cette maison n'était pas, ne faisait pas partie du village pour les gens pour les enfants, peut-être pour les adultes. Dans les années 48, je me souviens de jeunes visibles, alors là, c'est Cambus, je peux le dire que c'est Cambus parce que je le savais, qui était directeur, je peux le citer ce n'est pas quelque chose que j'ai appris par la suite. Cambus était très visible dans le village. Il faisait le tour des cafés, euh, tous les jours tous les soirs avec quelques commerçants du village. Il a une politique de, pédagogique à l'époque je ne sais pas si elle est pédagogique moi j'en sais rien mais en tout cas, on voit, il y a une équipe de foot, qu'on voit beaucoup dans le village, qui est bonne, qui est mixée entre personnels et élèves et qui a des résultats, meilleurs résultats que l'équipe du village, et il a une équipe de basket très bonne.
Cette maison, elle devient un petit peu, on commence à jalouser un peu les élèves. Souvenons-nous, dans les années cinquante la jeunesse, on a peu de possibilité par exemple pour la jeunesse ouvrier fils d'ouvrier de rentrer dans des centres d'apprentissages par exemple. Il y a très peu de il y a très peu de places. Il faut aller à trente kilomètres d'ici. Le plus près ici c'est Pézénas. Alors qu'ici il y a un centre d'apprentissage qui qui est superbe.
Je rentre dans la maison ici. C'est à dire que l'école, le directeur a passé un contrat avec la municipalité, tous les samedis après-midi, il met deux ateliers à la disposition des élèves des écoles. Et donc moi je rentre.
Moi je je je voulais être enseignant, je voulais être instit, parce que pour un fils d'ouvrier, instit, c'était déjà assez. Et donc j'ai présenté le concours de l'Ecole normale. Et puis ils se sont aperçus au moment d'aller le, j'avais de fortes chances la scolarité c'était, j'ai réussi à peu près tout ce que j'ai voulu, et euh… on s'aperçoit que je ne suis pas français, et donc je suis obligé de me naturaliser. Et pendant que je me naturalise, eh bé le concours de l'Ecole normale se déroule, sans moi, et tout, je suis ultra vexé, et puis bon je bricole un peu par ici et puis je fous le camp dans l'armée. Ce qui fait que... ce qui fait que… ma première vocation c'est pas être éducateur de l'Education surveillée, vocation… mon premier désir, professionnel. Et ensuite c'est vrai que… c'est vrai que je reviens là-dessus. Je reviens là-dessus quelques années après, et là dans ma tête je me monte un cinéma un peu… un peu un projet, je me fais je je joue au foot, j'ai pas mal réussi au foot amateur hein bien sûr, et tout ça et je me monte des projets. Projets de m'occuper des ces jeunes, d'animer un peu et cætera.

Qu'as tu comme souvenirs quand tu étais éducateur stagiaire à Aniane ?

[13] Educateur à Aniane depuis 1981.

Guy Molina :
… (Silence)… Mais[14] je n'en ai pas beaucoup de souvenirs… C'est quelque chose que quelque part j'ai voulu effacer… Alors il y a… l'internat, alors tous les jeunes sont internes. Il y a l'internat, il y a je ne sais plus combien de groupes, je ne pourrais pas te dire. Je sais qu'il y a des groupes en chambrettes, déjà, plus petites qu'aujourd'hui, et des groupes en dortoirs. Alors le gnouf, le gnouf, alors le gnouf c'était très rigide, c'était bon les retours de fugues, et puis c'était, on avait pas le droit de s'adresser à des éducateurs sur un certain ton ou d'un certaine manière on n'avait pas le droit de faire le con dans les ateliers, il y avait des rapports, et puis ces rapports valaient une présentation devant le directeur et ses chefs de service, et puis clac ils décidaient, allez huit jours de gnouf dix jour de gnouf.
Alors bon j'ai des souvenirs par exemple, ils avaient ils tenaient des des carnets où ils notaient des infractions, je crois que ça avait un, je crois que ça avait un, un, comme objet le samedi de dire vous sortez ou vous sortez pas, ou vous allez chez vous ou vous n'y y allez pas, enfin des choses comme ça. Il y a le rassemblement. Ca paraissait très organisé, alors tout ça était très organisé. Ah j'ai le souvenir par exemple que la plus part de ces jeunes venaient de centres d'observation, c'était l'époque où déjà Michard[15] et tout ça avait dit il faut faire il faut pondre des obs, il faut faire des obs, alors ils recopiaient ils avaient des cahiers ils copiaient et des obs et après ils faisaient des synthèses, alors au bout de six mois de présence, moi j'ai dû tomber en fin d'année il devait y en avoir une, alors ils étaient tous extrêmement préoccupés par, par cette note de… par cette synthèse semestrielle, et j'ai le souvenir qu'ils recopiaient carrément des grands pans de du dossier d'observation qui avait été fait dans les trois ou quatre centre d'observation qu'il y avait à ce moment là en France, et qui était le filtre obligatoire. C'était la Centrale qui faisait les affectations.
D'abord je[16] prends cette maison, mais ce n'est pas évident que j'avais le désir d'y venir. Bon, ce sont des conditions extérieures en 83… je perds un fils de 17 ans et demi, on l'enterre à Aniane, parce que j'ai mon caveau familial à Aniane, et que j'ai une maison à Aniane, déjà… ma femme… a un salon de coiffure donc… aux environs d'Aniane, parce que j'ai oublié de te dire en 84 je ne suis pas à Aniane je suis à Toulouse, mais j'avais été à Montpellier de 79 à 82 donc je m'étais installé, je vivais à Aniane. Et c'est donc cette situation là qui motive ma demande de mutation sur ce poste. Il faut le dire parce que moi d'abord je n'étais pas parti à Toulouse pour deux ans. Je comptais en faire au mois quatre et puis je dois le dire, à ce moment là… maintenant je me sens très très très moche et très, très rien, à la vieille de la retraite, et puis avec, j'ai subi pas mal de tourments… mais à ce moment là je crois encore en moi, et ma trajectoire je la vois pas passer par-là. Je la vois Direction départementale, et voilà, donc c'est par hasard, un hasard très malheureux que je demande ce poste.
Je l'obtiens. Donc qu'est ce que je trouve ? Je trouve des ateliers, structurés, des jeunes à l'intérieur, des classes par trop classiques, animées par des enseignants dont la plus part viennent de l'Education nationale, mais qui essayent quand même de faire, d'apprendre de faire apprendre des choses, je trouve des internes, déjà quelques demi-pensionnaires insuffisants de mon point de vue donc je vais m'accrocher à développer ça, une maison qui ne me paraît pas aberrante en soi, où il y a des possibilités, bon ces possibilités là d'aide aux jeunes, à condition bien sûr de rester un peu dans l'air du temps, et de voir ce que l'on pourrait tenter de de discuter avec les personnels. Ca évidemment, c'était plus dur, parce que beaucoup de ces personnels, étaient là depuis trente ans vingt ans, beaucoup, et qu'en plus évidemment je trouve, ce qui était une banalité pour nous, les conflits, à l'intérieur de la maison, conflits classiques parce que jamais explorés véritablement, en institution, institution

[14] Guy Molina a été éducateur stagiaire à Aniane en 1961.
[15] Fondateur et directeur du Centre de formation de l'Education surveillée à Vaucresson.
[16] En 1984, quand il en devient le directeur.

qui voulait à ce moment là passée par le fameux triumvirat classe-atelier-groupe, où les groupes étaient opposés les uns aux autres. C'était une énorme connerie mais c'est comme ça. Tu trouvais ça comme ça.
Alors mon effort à moi ça été déjà de commencer par dire dans un premier temps, « Bon écoutez, moi je comprends rien à ça, pourquoi il y a des conflits ? Pourquoi ? Donc vous allez me parler de vous, mais vous ne me parlerez pas des autres ». J'ai mis deux ans, j'ai répété ça pendant deux ans, ça toujours été aussi difficile… (Silence)… et au bout de deux ans trois ans de de… je ne sais pas si c'était vrai avant, je ne veux pas tirer sur les… « Bon écoutez, la parole est libre, vous connaissez mes antécédents[17], la parole est libre, j'espère que vous allez, vous en servir, et surtout l'imagination est libre », alors ça été quand même un échec relativement cinglant, à part deux ou trois personnes d'ici… éducateurs jeunes, relativement jeunes, ils ne l'ont pas prise. Il y a donc une deuxième phase après cette phase donc d'exploitation un petit peu de de de de ce qui se faisait qui n'est pas une phase négative. On développe la demi-pension on développe des choses comme ça, bon il y a des choses des choses qui qui se mettent en place, bon, et puis il y a un petit peu d'échec aussi.
Et ensuite alors il y a une espèce de phase qui est celle de la, d'une réflexion sur des propositions que la direction fait, je ne suis pas seul j'ai un collègue, un excellent collègue, Méro qui travaille avec moi, on travaille très bien, et on fait des propositions, on fait des propositions aux personnels, qui eux ne veulent pas en faire. Donc unité sports, création d'une auto-école, mise en place d'ateliers un petit peu novateurs et cætera, on fait des propositions… et, et ces propositions on a du mal à les faire passer, il faut presque aller trouver les gens en disant « Est-ce que tu veux t'en occuper, est-ce que tu veux le faire ? » « Ouais, pas moi, c'est pas le moment » « Oui, bon mais moi oui peut-être ». Et comme ça on arrive, à faire à quatre ou cinq, un projet d'établissement dans les années 90, où il y a quatre ou cinq propositions qui paraissent aller tota… complètement dans l'air du temps, et dans les propo… dans les indications que fait l'Administration centrale.
Ce projet d'établissement, donc que je rédige en 91-92, plaît à l'Administration, et alors quand on me dit « Parle-moi des derniers temps, des derniers temps d'Aniane », alors c'est là où je dis c'est une folie furieuse, ce qui s'est passé ! C'est l'Administration pour la première fois depuis… 10 ou 15 ans… m'accorde les moyens de la réalisation du projet, et aux commissions paritaires de quatre vingt… douze… de de juin 92 on me donne cinq postes ici, cinq postes… on renouvelle le sous-directeur, on, m'envoie, un cuisinier alors que j'en avais trois, un cuisinier… on m'envoie trois éducateurs… et au mois de septembre, trois mois après, alors que le projet, est en place, moi j'ai jamais fait des projets comme ça « on fera ci on fera ça », chaque fois que j'ai proposé une activité elle fonctionnait et j'en avais trouvé le financement… On m'apprend… que cette maison… allait… devoir… fermer. Il y avait eu une inspection, l'inspection avait été assez critique sur Aniane, mais pas plus que sur l'Ises de Montpellier, ni même que sur la Direction départementale. Donc c'est un choix. Bon moi j'ai râlé parce que, pas râlé ouvertement. Pas râlé ouvertement parce que… je pensais qu'en effet je n'avais plus le droit de, de mettre le peu de crédit qui me restait dans cette balance parce que les personnels entérinaient… la fermeture, globalement, d'ailleurs, la moitié des personnels, à partir de là, ne me sentant pas épaulé, j'ai laissé aller. Vogue la galère. Laisser aller la décision. Et donc la décision a été prise de fermer définitivement la boite, à l'automne 94, et puis d'une façon très maladroite, cette décision a été accélérée, brutalisée.

[17] Guy Molina est connu pour son engagement syndical au Snpes.

Depuis[18] 1994, la majorité des bâtiments de l'ancienne Ises, est occupée par un centre de rétention. Nous n'avons pas pu obtenir l'autorisation de filmer le cloître, l'internat, les ateliers.
Une partie de la cour d'honneur et des appartements du Prieur servent d'une part, à la base de plein air du Cae d'Aniane et d'autre part au module « Espace vert, Germinal » du Centre d'action éducative et formation de Montpellier.

Ce texte est la bande son du film « Sous le soleil d'Aniane »

Réalisation
Michel Basdevant
Centre de Recherche Interdisciplinaire de Vaucresson Cnrs/ministère de la Justice
Jacques Bourquin
Centre National de Formation et d'Etudes de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
Septembre 1994

Retranscription
Michel Basdevant
Cnrs Printemps/Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
Juin 2002

Dix ans après cette retranscription, dix-huit ans après le film… au mois de novembre 2012, travaillant sur des témoignages de personnels éducatifs « Mémoires de Formation Initiale », Françoise Cardaire dans son entretien filmé, cite Jean Pontier. Voulant avoir des renseignements sur cette personne je téléphone à Bernard Gerbet, qui me renvoie sur Jean Guéry. Non seulement Jean Guéry, le lendemain de mon appel m'envoie une note à propos de Jean Pontier, mais aussi –une suggestion de ma part- ce texte sur Aniane, et d'autres documents que j'ai archivés. Merci à lui. Ce sont ces rencontres fortuites qui me donnent, encore, envie de travailler sur les mémoires.

Aniane (Hérault) en la nouvelle région P.J.J "Languedoc-Roussillon".

C'était de bonne politique, à l'époque, que de vouloir calquer les direction régionales de la PJJ sur les régions administratives de programme.
Ainsi, en 92, j'arrive à Montpellier de la D.R de Rennes, où je suis installé depuis 11 ans, avec une lettre de mission du directeur d'administration, feu Dominique Charvet. Il m'est demandé de créer la nouvelle région à partir de celle de Toulouse et de fermer rapidement l'I.S.E.S d'Aniane, "sans drame, bien sûr!". Je mènerai avec ma femme, secrétaire d'intendance, les choses, tambour battant: de septembre à Noël de la même année, sans locaux, ni personnels, qui ne seront effectifs qu'en janvier suivant. Nous bénéficions, pas très bien accueillis localement sauf par l'attaché du département et son épouse, d'un bureau avec

[18] Générique de fin.

une vieille table et un point téléphonique en sous-sol à la D.D de l' Hérault. Le fax crépite dans notre petit appartement, jour et nuit. Une secrétaire vacataire peut toutefois être embauchée sur le volant de crédits réservés par le bureau K5 de l' administration centrale à la création de la nouvelle D.R du Languedoc-Roussillon

Avec ma collègue de Toulouse, la passation de pouvoirs se fait sans accroc. J'hérite en fait de 60% de l'activité de la grande région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon, sans que toutefois Toulouse perde un membre de son personnel. Les habilitations "Justice" du secteur privé sont loin d'être terminées, alors que celles de la région Bretagne-Pays de la Loire sont toutes en cours de renouvellement cinq ans après. J'apprends par mon homologue de Toulouse qu'elle[19] avait la même lettre de mission que moi concernant Aniane, mais que le département de l'Hérault, et Aniane, en particulier, sont ingérables, surtout depuis Toulouse.

Mes premières visites seront pour l'Hérault. Je découvre que le directeur du département et son professeur technique, tous deux domiciliés à Aniane -le premier dans le logement de fonction du directeur de l'institution- ne mettent plus les pieds à l'ISES depuis belle lurette et sont totalement coupés des personnels.
Avec le directeur de l'ISES, Guy Molina, les ponts ont sauté.
J'observe que pour 61 membres du personnel, il n'y a à la rentrée de septembre qu'un seul mineur, pensionnaire externé.
Je constate que le F.A.E de Montpellier (11 éducateurs!) n'a pas davantage de jeunes hébergés. Les mineurs en chambre en ville sont inconnus, sauf des veilleurs.
La C.O.E, qui mériterait d'être dédoublée, vit sa vie, indépendante.
Le service de Liberté Surveillée du T.G.I de Montpellier, important par son personnel, n'a aucune mesure de prise en charge; il se contente de l'accueil-orientation du S.E.A.T.
À Béziers, le C.O.A.E tourne bien, en tant que C.O.E, mais a oublié sa petite fonction d'hébergement; la L.S est suffisamment chargée, mais les deux agents qui y sont affectés sont en guerre perpétuelle.
Les magistrats de Béziers, bien qu'ils disent le regretter, n'utilisent plus l'I.S.E.S d'Aniane, qui pour eux a perdu toute crédibilité. Quant à ceux de Montpellier, la guerre est ouverte avec le directeur départemental et l'ISES d'Aniane est jugée obsolète.
Le nouveau Préfet de région, arrivant des Hauts-de-Seine, ne comprend pas qu'avec de tels équipements, on ne puisse pas répondre à l'encadrement des jeunes délinquants.
Au Conseil Général de l'Hérault, la PJJ locale reste largement inconnue. Les municipalités de Béziers et Montpellier ne comprennent pas trop ce qui se passe; quant à celle d'Aniane, dont le maire, P.S, est vice-président du Conseil Général de l'Hérault, me réclame pour le franc symbolique les bâtiments de l'ISES! Ceux-ci sont en partie occupés par une section d'horticulture sur des terres louées, mais je n'y noterai aucunement la présence de mineurs de Justice; c'est comme une annexe du collège de Gignac.
Quant à la section "escalade-spéléo", elle accueille surtout des majeurs de l'Administration Pénitentiaire et d'autres personnes sans aucun rapport avec le mandat P.J.J. Pas étonnant donc que le rapport d'inspection soit défavorable et que la décision de fermeture ait été prononcée.
Après une réunion à Aniane de toute l'institution, où j'annonce les possibilités d'affectation en de nouvelles structures sur l'ensemble de la région, je m'attache donc à recevoir individuellement tous les membres du personnel. À part le petit service de Mende auprès du T.E, aucun agent ne veut quitter l'Hérault. Ainsi seront créées notamment à Sète et à Montpellier selon les propositions du directeur du service départemental, -y compris à la D.R

[19] De mémoire Nicole Mathieu, MB

(intendance, secrétariat, prof. technique, chauffeur) - des implantations devant permettre l'insertion sociale et professionnelle des mineurs. Resteront sur place, à leur demande, un P.T.E.P maçon pour surveiller l'établissement, un agent retraitable, et le directeur de l'ISES, secoué par le démantèlement, pourtant inéluctable, de "son" institution. Il me rejoindra plus tard volontairement à la Direction Régionale, où il rendra avant son départ rapide à la retraite, des services de qualité.
Les Commissions Administratives Paritaires de décembre entérineront toutes mes propositions à l'Administration Centrale.

La suite est une autre histoire... Je suis parti assez vite (1995), avec ma femme, à la retraite, bien que Dominique Charvet, lui aussi partant à la Cour d'Appel de Paris, me demandât de rester encore au moins une année. Non, c'était trop! J'avais, regrettant amèrement le ponant, suffisamment goûté aux délices de la méridionnalité. Georges Frêche m'avait pourtant dûment averti des survivances clientélistes de la romanité en Septimanie! J'allais en Ardèche découvrir de près avec mon ami, Jean Pontier[20], les subtilités de la politique avec la gauche, de nouveau au pouvoir.

Jean Guéry, directeur régional honoraire
Saint-Jean-de-Muzols
Le 20 novembre 2012

[20] Député Parti Radical de Gauche, dont l'attaché parlementaire sera Jean Guéry.